

**Allocution d'Alfred MARIE-JEANNE
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique**

**Inauguration du CIS du Vauclin
et
Remise d'un Fourgon Mousse Grande Puissance.
Mardi 9 Février 2021**

Monsieur le Maire du Vauclin,
Monsieur le Président du STIS,
Monsieur le Directeur du STIS,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs,

La dernière fois que nous nous sommes rassemblés dans ce format, je vous le rappelle, c'était le 9 Novembre 2019 à l'occasion de l'inauguration du Centre d'Incendie et de Secours de Rivière Salée. J'avais déjà salué à cette occasion l'action honorable de nos sapeurs-pompiers : l'actualité sanitaire me donne l'occasion encore plus de vous remercier pour votre engagement.

J'avais également déclaré, et je cite :

« Je sais faire l'impasse sur certains incidents, pas d'incendies, qui ont pu avoir lieu. Un incident s'oublie. Un incendie doit être éteint par vous. »

L'actualité récente et les crispations engendrées nous rappellent à tous nos engagements collectifs.

Nous sommes dans la continuité du plan immobilier qui prévoit la construction à termes de 12 centres d'incendies et d'une antenne urbaine sur l'ensemble du territoire.

Ces 12 centres sont :

- CIS Lamentin - Livré,
- Rivière-Salée – Livré,
- Trois-Ilets - Livré,
- Basse-Pointe en cours,
- Case-Pilote en cours,
- Antenne urbaine au centre-ville de Fort-de-France,
- Vauclin - Livré,
- Et prochainement suivront le Gros-morne, Trinité, Marin/Ste Anne, Diamant, l'Atelier technique.

La Collectivité Territoriale de Martinique n'a pas failli ni dévié d'un iota, elle joue pleinement son rôle et tient ses engagements auprès de vous Sapeurs-pompiers et à travers vous, auprès de la population martiniquaise.

Je rappelle que cet engagement se traduit par un effort financier global de près de 7 Millions d'euros et qui est complété par la conduite

d'opérations des chantiers évaluée à 360.000 € actuellement pour la construction de ces centres de secours. J'en profite pour remercier les agents de la CTM qui y participent.

Ainsi pour le seul Centre du Vauclin la Collectivité Territoriale s'est engagée à hauteur de **593.045 € et a réalisé également la conduite de l'opération évaluée à 90.000 €.**

Je rappelle que cette construction neuve a été réalisée suivant les règles de sécurité, d'accessibilité aux personnes handicapées ainsi que celles parasismiques et para-cycloniques.

Mais l'engagement de la CTM ne s'arrête pas à l'aide à la construction de casernes, constatez par vous-même : le Fourgon Mousse Grande Puissance d'une valeur de 334.593,75 € qui vous est livré aujourd'hui permettra d'accroître les capacités d'intervention du STIS notamment sur les feux d'hydrocarbures.

Cette acquisition s'inscrit dans un plan renouvellement du parc d'engins.

Au-delà des 18 M€ versés chaque année pour le fonctionnement du STIS, un effort sans précédent a été fait pour la réalisation de ce plan. C'est donc 6M€ qui ont été attribués sur 3 ans pour permettre l'acquisition de 44 véhicules de tout type.

Je sais aussi que la reconstruction du centre technique est une nécessité : d'où la décision prise de céder un terrain de 3 000 m² au Lamentin Mangot Vulcin pour permettre la reconstruction de ce centre.

Chers sapeurs-pompiers, la CTM fait de son mieux pour vous donner les moyens de servir au mieux la population.

Cette démarche a un coût mais la mission qui vous incombe n'a pas de prix !

Merci de votre implication.

Mèsi anpil, Mèsi anchay

Alfred MARIE-JEANNE

Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique